

Rapport du jury

Le jury de la 7^{ème} édition d'Art en Campagne, Gaëlle Adam, Claire Ratzenbock et Rachel Rothwell a décerné, suite à sa visite du 23 juillet 2018, les prix des Communes, « Art en Campagne » et des Écoles.

Les prix ont été attribués selon les critères suivants :

- proximité et intégration avec le sujet proposé
- prise de risque et audace dans la traduction et la transposition artistique
- qualité d'exécution et pérennité face aux éléments.

« Prix des communes »

1^{er} prix,

attribué à Jean-Marc Aguilar pour ses recherches approfondies sur les éléments sculpturaux, ses qualités artistiques et la mise en place de son œuvre (N°11). Pour Jean-Marc Aguilar, la Cinquième Saison, après les quatre premières, régule et apporte un équilibre ou déstabilise. A un mobile composé de quatre pierres, qui représentent les quatre éléments (l'eau, la terre, l'air et le feu), s'adjoint une cinquième pierre symbolisant l'humain. Le mobile est posé sur une grande stèle métallique, en forme d'obélisque qui représente un parfait équilibre entre les cinq éléments. L'emplacement de son œuvre, qui inspire la force par le choix des formes sculpturales et les matières choisies, est en symbiose avec la beauté de la campagne.

2^{ème} prix,

attribué à Delia Perrois, pour l'ensemble de son œuvre, exécutée avec une grande sensibilité, pour la composition et les éléments choisis (N°10). Delia Perrois nous invite à prendre le chemin de la créativité artistique et scientifique, seul ou dans la force de la pensée collective, en créant une Cinquième Saison qui sauvera notre terre. Un globe terrestre revisité, symbolise la créativité du monde dans un « cube cadre » ouvert. L'ensemble nous met en interaction.

3^{ème} prix (ex aequo),

attribué à Henri Bertrand, pour son oeuvre « Touchons du Bois » (N°1) qui s'inscrit dans une réflexion sur l'impact de nos sociétés contemporaines sur l'environnement naturel. Il s'agit d'un arbre imaginaire dans un futur improbable, composé avec des éléments sculpturaux qui reflètent les qualités artistiques de l'artiste et évoquent la puissance de la vie, capable de prendre des formes actuellement insoupçonnées.

3^{ème} prix (ex aequo),

attribué à Jaques Candelay (N°7), pour son interprétation d'un renouveau à l'image d'un « buisson filtrant », où le mauvais serait filtré pour être ensuite ré-insufflé en bien. Basé sur la médecine chinoise traditionnelle, l'image d'une cinquième saison purifiante qui serait comme une pause servant à réinjecter de l'énergie aux quatre autres saisons.

« Prix Art en Campagne »

Pour la première fois cette année, le jury a été mandaté par le comité pour attribuer le « Prix Art en Campagne ». Ce prix récompense les artistes qui ont su intégrer la nature à leur œuvre.

1^{er} prix,

attribué à Paul Jenni pour ses recherches approfondies sur les éléments sculpturaux, ses qualités artistiques et la mise en place de son œuvre (N°15). Les personnages dialoguent avec les arbres, en prise directe avec la terre nourricière. La lumière traverse les sculptures translucides, les feuilles des arbres environnants laissent leur empreinte sur les corps, réalisant ainsi une métamorphose avec la nature. L'humain est à sa place, les arbres aussi, l'équilibre est juste.

2^{ème} prix,

attribué à Cordelia von Klot pour l'intégration/installation du sujet en rapport avec la nature environnante (N°23). Le visage reflète le moment éphémère où l'été bascule dans l'automne, un moment de silence où l'âme humaine éprouve un « pressentiment optimiste de la mort, une joyeuse réalisation de la fin », pour reprendre le texte de Tucholky dont s'inspire l'artiste. A ce moment, la nature retient son souffle, le visage aussi.

3^{ème} prix (ex aequo),

attribué à Susanne Lewest, pour sa visualisation et son interprétation d'un conte de fée, composé de figures et leur mise en scène dans la forêt (N°16). Les figures, créés en tissu blanc et transparent autour d'un fil métallique, prennent diverses formes de corps en mouvement et semblent venir d'une terre rendue muette et assoiffée. Flottants entre les arbres de la forêt, nourris par la lumière, le vent et l'énergie de la nature elles annoncent la « Cinquième Saison ».

3^{ème} prix (ex aequo),

attribué à Sophie Lambelet, pour sa prise de risque et son audace dans la création et réalisation de son œuvre en céramique et l'intégration/installation en rapport avec la nature environnante (N°17). Une assise en forme de souche, construite en terre, invite les promeneurs à s'asseoir, en prenant le temps de contempler la nature et le monde qui les entoure. La souche, qui est par sa forme (texture et émaillage), comme une réplique de la nature, s'intègre, à peine visible, dans la forêt.

« Prix des écoles »

1^{er} prix (ex aequo),

attribué aux enfants de l'Ecole de Perly-Certoux (N°14), pour leurs créations et leur présentation de treize petits êtres de lumière en céramique, venant de notre terre. Ces petits êtres finissent leur voyage dans la cinquième saison et entament leur processus de transformation en faisant pousser en eux des plantes ou des fleurs, qu'ils ont récoltées d'une des quatre saisons de notre terre, pour qu'à terme, dans un nouveau monde et une nouvelle saison, ils ne fassent plus qu'un avec la nature.

1^{er} prix (ex aequo),

attribué aux enfants de l'Ecole de Collex-Bossy (N°30), pour l'interprétation et la réalisation du thème « La Cinquième Saison ». Le thème pour les enfants est celui des « Amours », le moment si particulier où les animaux cherchent le partenaire avec qui se reproduire. Chaque création de couples d'animaux, réels ou imaginaires, a été développée, réalisée par deux enfants, puis installée dans la nature, identique à autant de totem.

« Prix du comité »

Le comité a décidé d'encourager un jeune artiste, qui participe pour la première fois à l'exposition. Le prix du comité est attribué à Richard Verdet (N°29) pour récompenser son audace dans la transposition artistique du thème, sa recherche d'intégration des éléments sculpturaux au lieu d'exposition et la force intrinsèque des matériaux qu'il utilise. Le comité salue l'ingéniosité de l'artiste dans sa mise en confrontation de deux sculptures et dans l'utilisation de matériaux de récupération auxquels il donne une nouvelle vie en les intégrant dans un milieu naturel.

« Prix du Public »

Des bulletins de vote ont permis aux visiteurs de voter pour l'oeuvre de leur préférence. Le « Prix du public » est attribué à l'artiste dont l'oeuvre a obtenu le plus grand nombre de votes.

Le Prix du public est attribué à Delia Perrois pour son oeuvre « brainstorming » (n°10) et, parmi les écoles, à l'école de Perly-Certoux (n°14).

Cette année, le comité a dû renoncer à l'attribution du « Prix Land Art ». En effet, aucune oeuvre ne correspond aux critères qui sous-tendent ce prix (utilisation du cadre et des matériaux de la nature, *in situ*, sculptures intégrées, ...).